

TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DU TRANSPORT EN COMMUN SUR ROUTE

Objectifs pédagogiques :

Réaliser en sécurité un transport de personnes à l'aide d'un véhicule de transport en commun.

Réduire la consommation de carburant, l'émission de gaz à effet de serre, les coûts d'entretien et le nombre d'accidents par la mise en œuvre des techniques d'éco-conduite.

Public :

Toute personne âgée de 21 ans au minimum et désirant conduire des véhicules de transport en commun de plus de 9 places,

Prérequis :

- Être titulaire du permis B
- Être vérifié apte médicalement antérieurement à l'entrée en formation (permis de conduire en cours de validité ou visite médicale de moins de 2 ans).

Moyens pédagogique techniques et d'encadrement :

- Cours théoriques, illustrations vidéo
- Simulateur Poids Lourds,
- Mise en pratique sur différentes situations de travail,
- Remise d'un support de cours à chaque participant.
- Véhicules équipés pour l'enseignement de la conduite.
- Formateurs diplômés et habilités par la DREETS pour la réalisation des formations sanctionnées par un titre professionnel.
- Aires de manœuvres privées. Zone de stationnement.
- outils billetterie et de gestion de caisse.
- Plateforme de prise en charge de personnes à mobilité réduite.

Démarche et Méthode pédagogique :

Démarche inductive et déductive en fonction des thèmes du programme. Sous-groupe en pratique. Méthode affirmative pour la formation théorique générale et active pour la formation pratique.

Durée :

62 journées soit **434 heures**.
Pratique : 30 heures à bord du véhicule en circulation dont 25

Validation :

Titre professionnel de conducteur du transport routier interurbain de voyageur. Diplôme de niveau 5 du ministère chargé de l'emploi. L'obtention du titre permet la délivrance du permis de conduire de la catégorie D et de la carte de qualification de conducteur, conditions réglementaires d'exercice de l'emploi (arrêté du 31 décembre 2010 fixant les conditions de délivrance de la carte de qualification de conducteur). Attestation de formation professionnelle. Certificat Sauveteur Secouriste du Travail si réussite à l'examen.

Modalités d'évaluation :

Un questionnaire professionnel : (épreuve théorique générale ETG) . Une mise en situation qui se compose de 2 parties, nommées 1 et 2.

Partie 1

Prise en charge du véhicule et conduite

Le candidat réalise cette partie de la mise en situation en présence de l'inspecteur du permis de conduire, ci-après désigné « expert ».

- Temps 1 : Le candidat prend en charge le véhicule et effectue un parcours de maniabilité, le candidat fait la preuve de ses connaissances théoriques liées à la sécurité et de sa capacité à adapter sa conduite à des situations complexes lors d'une interrogation orale conduite par l'expert.

- Temps 2 : Il tire au sort un itinéraire et conduit

Partie 2 :

Réalisation d'une opération de transport

Trois scénarios sont proposés pour la réalisation d'une opération de transport : scénario 1, scénario 2, scénario 3.

Chaque scénario comporte trois études de cas. Le candidat tire au sort une étude de cas parmi 9.

Un entretien technique.

Un entretien Final.

Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DREETS - Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

Programme :

Accueil, présentation du programme, de l'organisation et des examens
Appliquer les consignes d'exploitation et effectuer les contrôles de sécurité dans le cadre d'un transport en commun

Objectif :

Procéder aux vérifications extérieures et intérieures du véhicule. Vérifier la validité et la compatibilité des appareils et supports d'enregistrement. Effectuer les essais de frein, contrôler le fonctionnement des équipements et la présence des dispositifs de sécurité. Pendant le service, contrôler le fonctionnement du véhicule. Prendre les mesures qui s'imposent, éventuellement arrêter le véhicule.

Appliquer les réglementations en vigueur.

Le cas échéant, mettre en œuvre et manipuler le tachygraphe.

Interpréter les informations des témoins et indicateurs du tableau de bord. Inspecter l'intérieur du véhicule.

Vérifier le fonctionnement des équipements du véhicule (portes, obturateurs, plateforme adaptée aux personnes à mobilité réduite (PMR). Procéder au réglage du siège, volant, des rétroviseurs et de tout autre équipement de façon à prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS).

Procéder à la mise en œuvre de l'éthylotest anti démarrage (EAD).

Utiliser les systèmes embarqués de communication et la girouette.

Utiliser la téléphonie embarquée.

Utiliser les systèmes de communication et d'information embarqués.

Vérifier les niveaux et faire l'appoint.
Effectuer l'entretien et le lavage du véhicule intérieur, extérieur
Effectuer le plein du véhicule en carburant, additifs ou énergie
Localiser les éléments à contrôler, les équipements et vérifier leur fonctionnement.
Procéder aux essais de freinage.
Signaler par oral ou écrit les anomalies avant, pendant ou après le service.
Transmettre les supports d'enregistrement et les documents enregistrés aux services d'exploitation.

Conduire et manœuvrer en sécurité, de façon écologique et économique, un véhicule porteur du groupe lourd d'une masse maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer les marchandises.

Objectif :

En maîtrisant les règles du code de la route concernant l'utilisation d'un véhicule, conduire le véhicule et le manœuvrer, en marche avant et arrière, afin d'acheminer les passagers dans des conditions optimales de sécurité et de confort. Assurer les départs et arrêts commerciaux en sécurité, avec souplesse, justesse et précision. Tenir compte des caractéristiques des différents véhicules, du type de service, des conditions météorologiques et de l'environnement.

Anticiper les comportements des autres usagers de la route. Appliquer les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle adaptés à l'exercice de l'activité.

Minimiser les coûts d'exploitation en adoptant les principes d'écoconduite.

Conduite en situation de travail déterminé afin d'enregistrer les données essentielles

- Mesure de la consommation
- Changements de mode de sécurité
- Régime moteur

La technique de l'éco-conduite. Conduite sur le même parcours pour une mise en œuvre des bonnes pratiques de l'éco-conduite. Réalisation d'un deuxième enregistrement.

Analyse des données, débriefing avec le formateur, correctif et restitution : préconisations adaptées au profil du stagiaire.

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

Connaître les principaux organes du véhicule, les principales commandes et le tableau de bord.

S'installer au poste de conduite.

Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur.

Démarrer et s'arrêter.

Utiliser la boîte de vitesses. (selon l'équipement)

Diriger le véhicule en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe.

Regarder autour de soi et avertir.

Connaître les éléments constitutifs de la chaîne cinématique et leurs principaux fonctionnements.

Effectuer les exercices de maniabilité

Avoir des connaissances sur l'ensemble des réglementations relatives au transport routier de marchandises.

Connaître les documents spécifiques au conducteur, au véhicule et au transport de personnes. Connaître les équipements et le principe de fonctionnement des organes essentiels du véhicule et savoir les vérifier.

Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures). Savoir réaliser un stationnement en créneau.

Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation

Rechercher la signalisation (notamment celles spécifiques aux véhicules affectés au transport en commun de personnes), les indices utiles et en tenir compte.

Connaître et respecter les règles de circulation (notamment celle spécifiques aux véhicules affectés au transport en commun de personnes).

Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.

Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations.

Tourner à droite et à gauche.

Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.

Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

L'évaluation des distances d'arrêt et des vitesses, Evaluer et maintenir les distances de sécurité. Croiser, dépasser, être dépassé.

Négocier les virages de la façon la plus sécurisante. Connaître les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie. Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.

Conduire en déclivité. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

L'insertion en circulation rapide, une conduite autonome, sûre et économique Suivre un itinéraire de manière autonome. Connaître les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des véhicules lourds et les recommandations à appliquer.

Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir. Connaître les aides à la conduite (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).

Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. Pratiquer l'éco-conduite.

Partie 2 : Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité

Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité, Perfectionnement à une conduite rationnelle sûre et économique, possibilité offerte par l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant, Utilisation d'une boîte de vitesses automatique.

Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile.



Manœuvres professionnelles :
Créneau et stationnement à
proximité d'un abri.

**Accueillir et renseigner la clientèle
dans le cadre d'un transport en
commun**

Objectif :

En tenant compte de la typologie de
la clientèle et de ses attentes, ainsi
que du type de service, accueillir et
renseigner avec bienveillance et
sans discrimination toute personne,
particulièrement celles nécessitant
une prise en charge spécifique.

Utiliser les équipements de
surveillance lors de la montée et
descente des clients Mettre en
œuvre les équipements permettant la
montée, l'installation et la descente
des personnes à mobilité réduite
(PMR).

Utiliser les systèmes embarqués de
communication

Identifier et utiliser les sources
d'informations relatives au réseau

Communiquer de manière adaptée
avec tout type de public
Rester courtois et disponible en
toutes circonstances S'exprimer
dans un langage clair et
compréhensible, y compris en
anglais. Accueillir la clientèle.

**Prévenir les risques et mettre en
œuvre les dispositions nécessaires
en cas de situations difficiles,
incident ou accident dans le cadre
du transport en commun**

Objectif :

Adopter un comportement et une
attitude visant à minimiser les
situations difficiles et le vandalisme.
En cas de conflit, chercher à le
désamorcer et alerter les services
concernés.

En cas d'accident ou d'incident au
cours du service, appliquer et faire
appliquer les procédures de
protection et d'alerte. Rendre
compte à l'entreprise Utiliser le
moyen de lutte contre l'incendie
présent à bord du véhicule
Porter assistance aux personnes en
fonction des nécessités et de ses
connaissances.

Maîtriser son stress Être sensibilisé
aux troubles musculo squelettiques
(TMS) ou risques psychosociaux
(RPS) dans l'exercice de son activité
Renseigner le constat européen
d'accident et autres formulaires.

Prendre les dispositions pour
garantir une condition physique
compatible avec l'exercice du métier
Adopter une hygiène de vie
compatible avec l'exercice de
l'emploi Appliquer les principes de
prévention des risques physiques
liés à l'activité Professionnelle
Appliquer les règles internes
d'utilisation du boîtier d'appel ou
pupitre en cas de situation anormale
ou difficile.

Hiérarchiser les mesures qui
s'imposent en attendant les secours
Faire appliquer les règles de sécurité
Mettre en œuvre les procédures de
sécurité nécessaires à l'évacuation
des passagers et à la préservation
du véhicule. Rester calme et courtois
Collecter les renseignements
nécessaires et alerter les services
d'intervention Transmettre le constat
européen d'accident et les
formulaires aux services concernés
Relater au service exploitation, de
façon concise, écrite ou orale, les
circonstances de l'accident et ses
conséquences

**Assurer les prestations
commerciales de l'entreprise dans le
cadre d'un transport en commun.**

Objectif :

Accueillir les clients, les renseigner
(horaires, lignes, tarification,
correspondances), leur faciliter la
montée et la descente, veiller à leur
installation.

Au besoin, placer et répartir les
bagages dans les soutes. Utiliser les
systèmes embarqués relatifs à la
délivrance de titres de transport
Utiliser les systèmes embarqués de
communication pour échanger avec
l'exploitation Utiliser les systèmes
embarqués de communication pour
informer la clientèle de tout
événement affectant le voyage
Identifier et utiliser les sources
d'informations relatives au réseau
Appliquer la réglementation tarifaire
Maîtrise des opérations
arithmétiques de base. Être capable
de suivre les instructions fournies
par le service en charge de
l'exploitation. Prendre les
dispositions appropriées en
présence d'un colis ou bagage
suspect Se présenter au groupe
dans le cadre d'un service
occasionnel. Présenter les
prestations de l'entreprise

Charger les bagages en respectant
les règles de répartition et
d'arrimage des masses.

**Détecter et localiser un
dysfonctionnement et renseigner les
services concernés au cours d'un
transport en commun.**

Objectif :

En fonction des renseignements
collectés au vu des symptômes
constatés ou fournis par l'ordinateur
de bord, localiser et identifier le ou
les organes en cause. Alerter le
service concerné et appliquer les
consignes reçues.

Repérer les différents circuits.
Identifier les organes d'un véhicule et
apprécier leur état.

Mesurer les conséquences
potentielles de l'aggravation d'une
panne.

Hiérarchiser les éléments à prendre
en compte lors de la détection
d'anomalie.

Adopter un comportement
commercial face à la clientèle en cas
de dysfonctionnement du véhicule.

Communiquer l'anomalie au service
concerné. Employer un vocabulaire
adapté selon l'interlocuteur.
Informar les clients de la nature d'un
dysfonctionnement et des
conséquences qui les concernent.

**Bilan de formation, synthèse
administrative et technique**

**Session d'examen du titre
professionnel Conducteur du
Transport en Commun sur Route.**